

Compte rendu sommaire de la réunion du Conseil municipal du 27 février 2020

Affiché en exécution des articles L.2121-25 et L. 5211-1 du CGCT

Sous la présidence de M. Denis TAMAIN, sont présents : Mme Florence BERTHET, M. Franck CHAUVE, Mme Sandrine VILLENEUVE, M. Bernard GERVAIS, Mme Christelle EYCHENNE, Mme Marie-Hélène PERICOT-GOUTTEFANGEAS, Mme Christelle MURON, M. Lucien ESTINES, M. Yannick SEYCHAL, Mme Séverine CARTON.

Absents excusés : M. Jacques BRUNEL et M. Jean-Claude RICHARD qui ont donné respectivement procuration à M. Bernard GERVAIS et M. Franck CHAUVE.

Absents : M. Christian CHARRIERE et Mme Laurence CROZAT.

Abordant l'ordre du jour, le Conseil municipal :

- **APPROUVE, à l'unanimité, les comptes administratifs 2019** concernant
 - . **les différentes Sections** : la Bitortie, Gouttemaine, Rambe, Seytive, La Chevalerie Les Bessières, Le Poyol et Vachon ;
 - . **les différents Lotissements** : Bellevue, Seytive, La Provende 1, La Provende 2, La Provende 3 ;
 - . **le Budget Photovoltaïque** ;
 - . **le Budget Eau** ;
 - . **le Budget Principal**.
- **APPROUVE** les Comptes de gestion 2019 établis par le Centre des Finances Publiques de BOEN ;
-
- **DONNE DELEGATION** à M. le Maire pour négocier le taux de rémunération de l'Architecte, Justine THEVENON proposé à 12 % ; ainsi que le marché de M. Julien JAY du Bureau d'études F2i.
-
- **RETIENT** l'offre d'ALPES CONTROLES pour les 2 missions CT et CSPPS pour un total de 4 446 € TTC et concernant la construction de la halle couverte centre bourg ;
- **APPROUVE** le devis EIFFAGE d'un montant de 7925.40 € TTC et s'engage à l'inscrire au BP 2020 à l'opération 242 « Travaux sur voirie communale » ;
-
- **APPROUVE** le devis GIRARD Menuiserie d'un montant de 4 471.20 € TTC et s'engage à l'inscrire au BP 2020 à l'opération 283 « Réhabilitation maison rue de la Chana ».
-
- **APPROUVE** les devis PATAY d'un montant total de 20 060.40 € TTC et s'engage à les inscrire au BP 2020 à l'opération 270 « Salle des fêtes ».
-
- **S'ENGAGE** par 8 « pour », 2 « contre » et 3 « abstention », à inscrire les honoraires RIVAT, approuvés en séance du 12/06/2019, d'un montant de 78 750 € TTC, au BP 2020 à l'opération 287 « Construction de logements locatifs La Chana » ;
- **APPROUVE** le changement de nom pour l'impasse Barge devenue **Passage Barge** ;
- **APPROUVE** le bail à loyer entre la Commune de NOIRETABLE et Mme JOAO CLAUDIO Gloria concernant le logement situé au dessus de la maternelle à compter du 01/01/2020 ;
- **ACCEPTE** par 12 voix « pour » et 1 « abstention », la mise en place du RIFSEEP, en remplacement de l'IAT mise en place en 2009 ;
- **DECIDE** d'accorder, à compter du 01/03/2020, l'indemnité spéciale de garde-champêtre, à M. Raymond TEILLOL, au taux de 12 % ;
- **ACCEPTE** l'avenant n°1 à la convention-cadre ZAE Montifaux et **AUTORISE** le Maire à la signer ;
- **DECIDE** de revendre, aux candidats qui en feront la demande, les étiquettes dûment éditées aux noms, prénoms et adresses des inscrits sur la liste électorale au prix de 30 € pour les élections municipales 2020 ;
- **AUTORISE** le Maire à contracter un court terme relais FCTVA de 26 000 € auprès du Crédit Agricole Loire Haute-Loire ;
- **AUTORISE** le Maire à contracter un court terme relais SUBVENTION de 40 000 € auprès du Crédit Agricole Loire Haute-Loire ;
- **-DECIDE** de faire un courrier pour demander à la SNCF d'entretenir leur réseau, régulièrement, sur notre territoire ;
- **S'ENGAGE** à inscrire la somme de 56 424 € TTC au BP 2020 à l'opération 288 « Arrêt de bus Passelière » concernant les travaux ;

- **APPROUVE** la cession de la parcelle C 572 située à Montifaux à la Société JQ représentée par M. Julien QUINONERO, Directeur ;
- **APPROUVE** la cession d'une partie du terrain communal situé devant la propriété de la SCI Montcel 42 au lieu-dit le Montcel ;
- **APPROUVE** le devis de NCS Informatique d'un montant de 847 € TTC et s'engage à l'inscrire au BP 2020 à l'article 2183 « Matériel de bureau ou informatique ».
- **EST INFORMÉ** du projet de délibération motivée prévu dans le cadre de la modification n° 2 du PLU pour l'ouverture partielle à l'urbanisation de la zone AU la Provende ;
- **EST INFORMÉ** des travaux financés par l'enveloppe d'investissement affectée à la commune de Noirétable au titre « Voirie/Eclairage Public » de 2 823 € et par l'enveloppe d'investissement d'initiative communautaire pour 16 226 € ;
- **EST INFORMÉ** de la lettre de remerciement des Anciens Pompiers de la Loire pour leur AG au Casino, la commune leur a offert l'apéritif ;
- **EST INVITÉ** à remplir le tableau du tour de garde des élections municipales du 15 mars prochain.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45.

Le Maire, Denis TAMAIN.